



l'oxygène
à la source

Opération de traitement d'un foyer de jussie (plante exotique envahissante)

Menthonnex-sous-Clermont

Démarrage : 03 juin 2025

(1 jour d'intervention, pour le premier passage de l'arrachage de la plante)

puis second passage en septembre 2025

(date actuellement non définie, 1 jour d'intervention)

Caractéristiques des travaux et impact éventuel sur les voiries (fermetures...)

Intervention d'arrachage mécanique et manuel, de la plante sur l'étang concerné en juin puis en septembre.

Cette opération d'arrachage a déjà été effectuée pour la première fois l'an passé (en juillet et octobre). Elle est réalisée deux fois/an pendant trois années consécutives minimum.

Raisons des travaux

La jussie est une plante originaire d'Amérique du sud. Cette espèce exotique envahissante pose des problèmes sur les milieux d'eau stagnante car elle a tendance à se développer sur toute la surface en eau au détriment des autres espèces.

Le foyer de Menthonnex-sous-Clermont est le seul connu de cette plante sur le bassin du Fier et du lac d'Annecy. Il est donc nécessaire de le traiter avant que la plante se développe plus largement.



Montant total de l'opération

21 962 € TTC

- 1 800 € HT / 2 160 € TTC d'étude à la charge du SILA (2023)
- 3 750 € HT / 4 500 € TTC d'arrachage à la charge du SILA (2024)
- 9 000 € HT / 10 800 € TTC d'aspiration des sédiments à la charge du propriétaire de l'étang (2024)
- 3 752 € HT / 4 502 € TTC d'arrachage à la charge du SILA (2025)

Travaux financés par le SILA avec le soutien du Département de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Plan de financement des travaux pour 2024 à 2026 :



20 %
2 250 €



50 %
5 625 €



30 %
3 375 €

LES ENTREPRISES
INTERVENANTES

VALEMAR